

## Bourse de Casablanca

# Des résultats 2017 mi-figue mi-raisin

L'année euphorique 2016 est définitivement tournée. La Bourse de Casablanca retrouve à nouveau son trend baissier pour 2017. Dans un contexte de marché en perte de vitesse, la société gestionnaire de la Bourse de Casablanca a vu ses principaux indicateurs d'activité s'inscrire en retrait, hormis le chiffre d'affaires qui a connu une hausse de 29% pour atteindre 119 MDH. Une situation qui reflète entre autres l'image des volumes de transactions échangés sur la place. Il faut dire qu'après 250 séances, le volume global du marché a oscillé autour de 69 MMDH, suite à l'échange de 292.266.592 titres. Un volume qui a été

porté particulièrement par des mouvements d'aller-retour vers la fin d'année. Or, en 2016, le volume des échanges s'est élevé à 73 MMDH. L'année 2016 a été, également, marquée par la première ouverture de capital d'une entreprise publique depuis 2004, à travers l'introduction en bourse de Marsa Maroc qui a ouvert 40% de son capital en levant 1,9 MMDH. La Bourse de Casablanca n'a depuis plus connu de grosses opérations comme celle-ci. Le résultat d'exploitation arrive finalement à remonter la pente est passé de -2,9 MDH à plus de 9,7 MDH, et ce malgré des charges d'exploitation qui continuent de s'alourdir. Elles ressortent à 109 MDH à fin 2017 contre 95 MDH

l'exercice précédent. Une contreperformance que l'on retrouve également au niveau du résultat financier qui s'est réduit de moitié à 33,6 MDH (contre 56 MDH) à travers la baisse importante des intérêts et produits financiers qui se sont limités à 29 MDH à fin 2017. Dans ces conditions, la Bourse a vu la progression de ses fonds propres se contenir à 4,5% pour atteindre 657 MDH. Pourtant l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) a connu un bond impressionnant en une seule année. Il a été pratiquement multiplié par 4 pour passer de 11 MDH en 2016 à plus de 40 MDH à fin 2017. Au final, le résultat net s'est replié de 28% pour enregistrer 28 MDH (contre 39 MDH en 2016). Rap-

pelons que la Bourse de Casablanca a démarré cette année sa nouvelle grille tarifaire. Cette dernière avait connu une refonte substantielle en 2010. L'objectif à l'époque était de se conformer le plus possible aux normes et standards internationaux en plafonnant, voire en supprimant certaines commissions pour rendre la place casablancaise plus compétitive et plus attractives aux yeux des émetteurs et des investisseurs. La nouvelle tarification des commissions de séjour sera désormais corrélée à la capitalisation boursière annuelle moyenne des entreprises.

PAR **AÏDA LO**

a.lo@leseco.ma